



AVIS PUBLIC

**CONSULTATION ÉCRITE
RELATIVE AU PREMIER PROJET DE
RÉSOLUTION
DU PPCMOI P1-R-4000-10-21**

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de résolution.

Lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 15 février 2021, le Conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté, en vertu du règlement Z-4000 relatif au projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), le premier projet de résolution du PPCMOI P1-R-4000-10-21 suivant : Autorisation de construction neuve pour un bâtiment commercial au 286, boulevard D'Anjou.

En vertu des Arrêtés ministériels des ministres de la Santé et des services sociaux adoptés en date du 7 mai et du 4 juillet 2020, une consultation écrite de 15 jours aura lieu en remplacement de l'assemblée publique.

Vos représentations ou commentaires écrits sur le projet de règlement P1-R-4000-10-21 peuvent être adressés à la Ville, à compter du **25 février jusqu'au 11 mars 2021**, par courriel à l'adresse suivante :

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Ou par courrier, à l'attention de Me George Dolhan, greffier :

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

PUBLIC NOTICE

**WRITTEN CONSULTATION
RELATING TO THE FIRST DRAFT
RESOLUTION
OF PPCMOI P1-R-4000-10-21**

PUBLIC NOTICE is given to all persons and organizations interested by this draft resolution.

During a regular sitting of the Council held on February 15th, 2021, the Municipal Council of the Ville de Châteauguay has adopted, relating to the "projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble" (PPCMOI), the following first draft resolution of PPCMOI P1-R-4000-10-21 : Autorisation of new construction for a commercial building at 286, boulevard D'Anjou.

Under the Ministerial Decrees of the Ministers of Health and Social Services adopted on May 7 and July 4, 2020, a 15-day written consultation will take place to replace the public meeting.

Your representations or written comments on draft by-law P1-R-4000-10-21 can be sent to the City, starting from **February 25th up to March 11th, 2021**, by writing to the following email address:

greffe@ville.chateauguay.qc.ca

Or by mail, to the attention of Me George Dolhan, Registrar:

5 boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

Ce premier projet de résolution a pour objet de :

- Permettre la construction de deux bâtiments principaux sur un même terrain alors que le règlement sur le zonage n'en autorise qu'un.

La zone concernée et les zones contigües par ce projet de résolution sont décrites au croquis joint au présent avis.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement. Le titre « Consultation écrite – Règlement R-4000-10-21 » doit également apparaître sur le courriel ou la lettre.

Donné à Châteauguay, ce 24 février 2021.

Le greffier,



George Dolhan, notaire

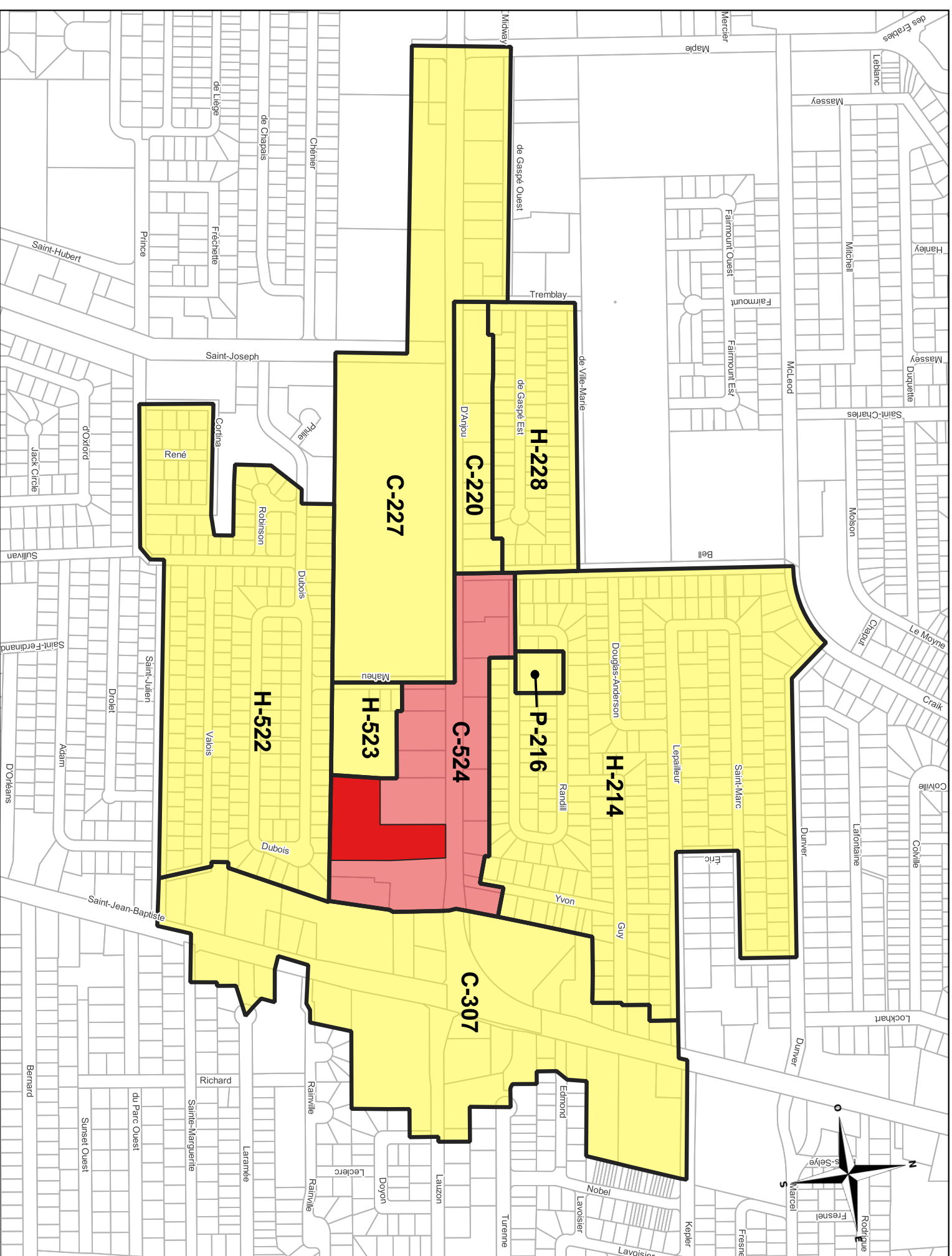
This first draft resolution has for object to:

- Allow the construction of two main buildings on a single property whereas the zoning by-law authorizes only one.

The concerned zone and contiguous zones by this draft resolution are described in the sketch attached to this notice.

Anyone submitting a comment or question should identify themselves with their name and address as well as a phone number or email address so that they can be contacted easily. The title "Written consultation - Regulation R-4000-10-21" must also appear on the email or letter.

The present text is not official; thus, the French version prevails.



Châteauguay

PROJET :

**Autorisation de construction
neuve pour un bâtiment
commercial au 286 boulevard
d'Anjou - Projets particuliers de
construction, de modification
ou d'occupation d'un immeuble
(PPCMOI)**

Zone visée et zones contiguës

LÉGENDE :



Terrain concerné
286, boulevard d'Anjou



Zone visée
C-524



Zones contiguës
H-214, P-216, C-220, C-227, H-228,
C-307, H-522, H-523,



Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du
territoire Date : 3 février 2021
Plan : R-4000-10-21 1/1

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
DE LA TENUE D'UNE CONSULTATION ÉCRITE
POUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-R-4000-10-21**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 24 février 2021, le présent avis public de la tenue d'une consultation écrite pour le premier projet de règlement P1-R-4000-10-21 visant à permettre la construction neuve d'un bâtiment commercial au 286 boulevard D'Anjou, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 24 février 2021, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 24 février 2021.

Le greffier,

George Dolhan, notaire